

ARRÊTÉ N° 2025-66

COMPOSITION DE LA COMMISSION FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES
INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE)

La Directrice de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

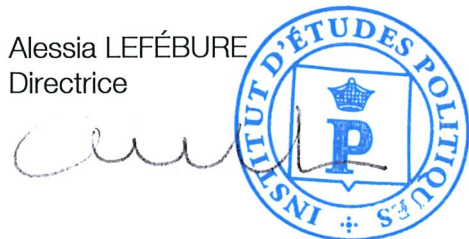
Vu le règlement intérieur ;

ARRÊTE

- Article 1 : La commission de la vie étudiante examine et donne des vis sur les dossiers de demande de soutien aux initiatives étudiantes dans le cadre du FSDIE (volet projet) ainsi que ceux des étudiants dans le cadre de l'allègement de droits (volet social du FSDIE).
- Article 2 : Ses avis sont soumis au vote du Conseil d'administration qui prend la décision définitive d'attribution des crédits.
- Article 3 : La composition de la commission FSDIE pour l'année 2025-2026 est la suivante :
Madame Nathalie Ferrière, Directrice de la formation et des études ;
Madame Sophie Barbaza, responsable du pôle vie étudiante ;
Madame Stéphanie Ferrey, Responsable du pôle étude ;
Madame Romane Fleith, étudiante tutrice des associations ;
Madame Elsa Verdalay, Assistante de service social (CROUS) ;
Monsieur Rémi Prévot (2^{ème} année) ;
Monsieur Virigle Dejou (2^{ème} année) ;
- Article 4 : La Secrétaire générale et la Directrice de la formation et des études sont chargées, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 6 novembre 2025,

Alessia LEFÉBURE
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 19/11/2025

DATE D'AFFICHAGE ET DE PUBLICATION : 19/11/2025